

## Compte rendu du conseil de quartier Bourgneuf, Chaillot, les Crêles, la Loef

Mercredi 14 mars 2018, Salle collier

### **Présents :**

#### **Représentants conseil municipal :**

Mmes SOLANGE MION, adjointe au maire déléguée à la vie associative et citoyenne, Fabienne MONTIGNY, conseillère municipale déléguée à la communication et à l'image de la ville, Jill GAUCHER, adjointe au maire déléguée aux services publics et au public.

#### **Représentants citoyens volontaires :**

MM. Dany BOURSET, Gérard TETENOIRE, Raymond LAURENT et Mme Pierrette COLIN

#### **Représentants des services municipaux :**

M. Alain Azam, directeur du cabinet du maire, Mme Christine Poullin, directrice générale des services, M. Jean-Luc Labergerie, directeur des services techniques, Mme Guislaine Morand, responsable service communication, relations publiques et vie citoyenne, Mme Nathalie Bardel, coordinatrice pôle relations publiques et vie citoyenne.

Après avoir excusé l'absence du maire, Solange Mion a souhaité la bienvenue aux membres du conseil de quartier, aux citoyens volontaires, à ses collègues du conseil municipal membres de ce conseil de quartier, aux responsables des services municipaux présents, aux associations de ces quartiers ainsi qu'à tous les habitants présents à la réunion.

Elle a rappelé qu'il s'agissait de la première réunion plénière de l'année du conseil de quartier et que cette réunion a été préparée en commission le 22 février au petit théâtre de La Noue.

La présente réunion a fait l'objet d'une insertion sur le site Internet et la page Facebook de la ville, ainsi que dans la presse. Des affichettes ont été mises chez les commerçants du quartier et des prospectus ont été déposés dans certains commerces (boulangeries, bureaux de tabac, etc.).

L'adjointe déléguée à la vie citoyenne a rappelé que les 5 conseils de quartiers ont été créés en 2010 et qu'ils ont été pensés comme des lieux de dialogue entre la municipalité et les habitants des quartiers. Les conseillers de quartiers sont informés des projets de la municipalité et participent aux concertations sur les sujets qui concernent leur territoire. Ce sont des interlocuteurs des élus dans les quartiers. Tous les habitants de la ville peuvent faire partie des conseils de quartiers sur la base du volontariat.

**Solange Mion a ensuite présenté Mme Nathalie Bardel qui assure désormais le suivi des conseils de quartiers après avoir pris ses nouvelles fonctions en Février.** Rattachée au cabinet du maire, elle est chargée de faire le lien avec les services de la ville pour apporter des réponses aux demandes transmises par les conseillers de quartiers. Elle organise les réunions et la communication propres aux conseils de quartiers et coordonne l'activité des cinq conseils de quartiers. Elle va alimenter les pages créées sur le site Internet de la ville pour informer les conseillers de quartier sur les travaux programmés en ville. Sur une page réservée, ils trouveront un formulaire pour signaler des problèmes de voirie dans le quartier. Les mots de passe seront donnés aux conseillers de quartier fin mars.

Il a été ensuite procédé à l'**élection d'un nouveau co-président suite à la démission pour raison professionnelle de M. Dominique Josserand** qui occupait cette fonction depuis deux ans. Seul candidat, **M. Dany Bourset a été élu co-président à l'unanimité des citoyens volontaires.**

**Solange Mion a ensuite évoqué un certain nombre de sujets sur la base d'un diaporama de présentation.**

Elle a rappelé le grand moment que fut **l'arrivée de la deuxième étape de Paris-Nice en haut de l'avenue du 14 juillet**, plusieurs associations locales ayant effectuées des démonstrations très appréciées du public avant le passage des coureurs. Plus de 150 télévisions et des dizaines de radios ont retransmis l'étape dans le monde entier, dont France 3 pendant 1H30, permettant ainsi de découvrir notre ville avec de très belles vues aériennes.

**L'adjoite au maire a rappelé la réalisation avec le Conseil départemental du Cher, du rond point au carrefour situé entre Chaillot et les Crêles.** Les conseillers de quartier ont insisté pour que le marquage au sol soit effectué rapidement.

Elle a évoqué le **remplacement des anciennes canalisations d'eau et d'assainissement qui vient d'être effectué avenue du 14 juillet et dans les rues adjacentes** du cœur du quartier de Bourgneuf, juste avant le passage des coureurs cyclistes de Paris-Nice. Il reste encore à réaliser les branchements sur la voie de droite, soit encore 1 mois et demi de travaux. Une réflexion sur l'aménagement de la chaussée sera conduite ultérieurement avec le Conseil de quartier (places parking, piste cyclable, chicanes...).

**Solange Mion a fait le point sur le déploiement de la fibre optique par Orange au sud de la ville qui va ainsi pouvoir bénéficier de l'Internet à haut débit.** Ce déploiement a débuté par Chaillot où d'ores et déjà plus d'une centaine de foyers ont été raccordés et sont abonnés. Il se poursuit actuellement sur la première tranche qui s'étend sur tout le sud du Cher, dans les quartiers de Bourgneuf, de l'aérodrome, de Beau Site, de La Lœuf ainsi qu'au Bois d'Yèvre. Il a été précisé en réponse à une question de M. Bourset en commission, qu'Orange n'estime pas nécessaire de réaliser des tranchées pour enfouir la fibre sous les trottoirs récemment refaits rue Pierre Brossolette comme c'est d'ailleurs le cas pour la plupart de ceux des rues du quartier. Dans certains quartiers le déploiement de la fibre se fera même en aérien sur les poteaux électriques.

L'adjoite au maire a signalé la mise en service le 6 février, **d'une aire de covoiturage** à l'échangeur de Vierzon-Est de l'autoroute A71.

**Solange Mion a rappelé que le Centre de Santé, inauguré le 15 mars, est ouvert depuis le 19 mars.** La structure est gérée sous forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) constitué entre la Ville, la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry, le Centre Hospitalier et l'association Caramel (lutte contre le diabète). Cet investissement municipal a été réalisé pour palier les carences de l'État en matière de santé publique : coût 1,6 millions d'euros pour le bâtiment, sans compter le matériel et l'avance de trésorerie que la ville doit faire pour lancer l'activité. L'objectif est de faire face à la diminution du nombre de médecins et de professionnels de santé dans notre ville (médecins généralistes et spécialistes, dentistes, kinésithérapeutes, infirmiers...), comme dans tout le grand centre de la France. Ce projet permet de lutter contre le renoncement aux soins par l'utilisation du tiers-payant par des usagers qui n'ont ainsi plus à faire d'avance d'argent. Le centre de santé sera également un outil de prévention en lien avec l'hôpital et les professionnels de santé du territoire. Il devrait monter en puissance dans les prochains mois par le recrutement d'autres médecins généralistes, d'un chirurgien-dentiste de plus et à terme, de deux masseurs-kinésithérapeutes.

Répondant à plusieurs questions des conseillers de quartier, elle a donné les horaires d'ouverture de la structure (sur 53 heures d'ouverture par semaine) et précisé que la structure est elle-même considérée comme médecin référent par la sécurité sociale, chaque médecin ayant accès aux dossiers médicaux de l'ensemble de ses patients et de ceux de ses collègues du centre de santé.

Solange Mion a ensuite fait le point sur les opérations à venir dans le cadre du **nouveau Programme de renouvellement urbain (NPRU)**. La convention a été signée au printemps 2017 entre la Ville,

l'État, l'Agence pour le Renouvellement Urbain (ANRU), la région Centre-Val de Loire, Action Logement, la Caisse des dépôts, les bailleurs sociaux (France Loire et OPH du Cher). Plus de 26 millions d'€ de travaux sont d'ores et déjà programmés dans ce cadre sur 5 voir 6 ans. Il s'agit de réaménager, démolir et reconstruire des espaces publics, des équipements publics ou des logements sociaux anciens. Ce NPRU concerne la majeure partie du Centre ville et les cités du Clos du Roy, de Bellevue, de Gustave Flourens et du Tunnel-Château.

L'adjointe au maire a énuméré **les premières opérations qui vont s'engager en 2018 et 2019**. Les travaux de réalisation de la place paysagère du site Brunet-Rollinat commenceront ainsi fin mai ou début juin, pour une durée d'un an environ. Ceux pour la restructuration et l'isolation thermique de l'Auberge de jeunesse seront menés par la CDC Vierzon-Sologne-Berry sans doute à partir de la fin de cette année, tout comme l'isolation thermique de la résidence Larchevêque par France Loire. L'opération de restructuration des écoles et des espaces publics de pieds d'immeubles du quartier du Tunnel-Château, conduite par la ville et France Loire commencera en toute fin de l'année 2018.

Solange Mion a ensuite sollicité l'avis des conseillers de quartier sur les **opérations de fleurissement et de propreté urbaine qui se sont déroulées au printemps 2017**.

Trois **opérations de fleurissement** ont eu lieu respectivement devant les écoles de Bourgneuf et Jacques Prévert avec la participation des écoliers et des enseignants ainsi que dans le centre commercial de Chaillot avec l'association des résidents de Chaillot. Ces opérations ne seront pas reconduites car, même si un certain nombre de gens ont apprécié les conseils des jardiniers de la ville et bénéficié de plants, les conseillers de quartiers estiment qu'elles n'ont pas eu d'impact visible sur le fleurissement de ces quartiers.

Les **opérations de propreté urbaine** consistaient à faire donner aux gens par les agents des espaces verts de la ville des conseils de taille des végétaux et de plantations. Deux plants étaient distribués à chaque personne pour les inciter à fleurir leurs fenêtres, balcons ou abords de maisons. Elles ont été menées en mode ludique à Chaillot, au Bourgneuf avec les enfants des écoles ou du centre de loisirs et les associations des quartiers. Celle conduite en collaboration avec l'association de La Lœuf a consisté à débroussailler le bord du Cher pour en faire un itinéraire de promenade. Ces opérations seront par contre reconduites en ciblant les plus jeunes dans le but de les sensibiliser et de sensibiliser les parents à ne pas jeter dans la rue.

A cette occasion, **plusieurs demandes ou remarques ont été faites par les conseillers de quartiers et parmi le public**. Il a été ainsi signalé que les massifs de fleurs du centre commercial de Chaillot sont de nouveau envahis par les mauvaises herbes et la plantation d'arbustes a été demandée au carrefour de la rue Pierre Brossolette. Beaucoup détritiques (canettes et bouteilles) jonchant les alentours du terrain de pétanque de la Genette, une rencontre avec le président du club a été demandée pour trouver des solutions ensemble.

Il a été signalé que dans certaines rues, le travail des balayuses de la ville est souvent perturbé par les voitures des riverains en stationnement. Un planning des passages des balayuses ne pourrait-il pas être diffusé pour informer les riverains afin qu'ils puissent prendre les dispositions nécessaires pour retirer leurs véhicules ces jours-là et faciliter ainsi le nettoyage de la voirie.

Le terrain d'éco-pâturage de la Genette étant jonché de détritiques, il conviendrait de le nettoyer.

Les services techniques sont invités à trouver une solution pour empêcher qu'une bouche d'égout ne soit trop souvent obstruée au droit du n°17 de l'avenue du maréchal Leclerc de Hautecloque, obligeant les riverains à nettoyer eux-mêmes.

La réalisation d'une dalle en béton sous les bennes en verres a été demandée pour faciliter le nettoyage. Une grande poubelle a été réclamée pour éviter que des boîtes en carton ou autres déchets soient laissés auprès de ces bennes.

L'adjointe au maire qui transmettra ces remarques et suggestions aux services concernés, a également indiqué que pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets et d'encombrants et pour inciter les

usagers à rentrer leurs poubelles après collectes, des arrêtés sont en préparation pour pouvoir verbaliser les contrevenants.

Solange Mion a ensuite précisé **les projets de la municipalité à venir cette année dans les quartiers Sud**: le retour prochain des moutons à la Genette pour continuer l'expérience d'éco-pâturage, les travaux de rénovation thermique de l'école élémentaire de Bourgneuf qui auront lieu cet été.

Elle a aussi évoqué **les projets portés par le conseil municipal des enfants** qui demandent l'implication du conseil de quartier et des associations des quartiers Sud : le carnaval des juniors qui sera un défilé déguisé le 28 avril après-midi (ouvert à tous de l'esplanade de la Française au parc des expositions), et l'action "*Jeunes et toi la ville*" qui consistera, le 2 juin après-midi, à ramasser en famille les déchets dans le petit bois de Chaillot.

Enfin, l'adjointe au maire a présenté la **démarche participative « Vierzon 2030 »** annoncée en décembre par le maire lors des Assises de la citoyenneté. Il s'agit de réfléchir tous ensemble, aujourd'hui, aux besoins de notre ville et de ses habitants à l'horizon d'une douzaine d'années. Après une conférence de presse de lancement le 19 avril, plusieurs ateliers de réflexion se réuniront entre avril et début juillet, afin de prévoir les évolutions et les réalisations à mettre en œuvre d'ici une douzaine d'années dans notre ville. Le monde économique, le monde associatif seront sollicités, tout comme les conseils de quartiers, le conseil citoyen propre au NPRU et le conseil municipal d'enfants. Une, voire plusieurs réunions communes à tous les conseils de quartiers, sera organisée en mai ou juin pour plancher et produire des propositions sur ces questions. Un document de synthèse sera finalement établi et distribué à la population à la rentrée de septembre.

**Pour terminer, plusieurs sujets divers ont été abordés par les conseillers de quartier et des personnes dans le public**: le nettoyage des berges de la plage de Bellon où la crue hivernale du Cher a déposé de nombreux embâcles, la nécessaire reprise au moins à minima du talus du pont de l'autoroute et un problème de pollution par des hydrocarbures place du jonc, suite à une tentative de vol du gasoil d'un camion. Les services techniques de la Ville seront saisis

**L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 20H30**